



JUSTICE & DROIT

GÉRARD LÉVESQUE



DEVOIR DE MÉMOIRE

Ce serait justice historique que la France se souvienne des Canadiens français vivant en dehors du Québec.

Au-delà de réflexions au sein des milieux de la diplomatie française, la « Lettre aux élus français qui ne voient le Canada que par le Québec » a eu des échos parmi les communautés francophones du « reste du Canada ». La réaction la plus passionnée dont j'ai pu prendre connaissance est venue d'un résident d'Ottawa, le mathématicien et actuaire à la retraite Roland Madou.

Celui-ci remercie Marc Albert Cormier, le conseiller consulaire auprès du Consulat général de France à Toronto, pour avoir pris la peine de sensibiliser les élus français à l'existence de plus d'un million de francophones au Canada en-dehors de la province du Québec. Puis, il ajoute que les raisons historiques devraient

pourtant conduire les Français à mieux connaître et soutenir ces autres francophones du Canada.

Selon Madou, ce sont surtout des lacunes dans l'enseignement de l'histoire qui sont responsables de cette méconnaissance. En quelques pages, il résume l'histoire de la Nouvelle-France dont le territoire a couvert les deux tiers de toute l'Amérique du Nord.

Comme peu de gens connaissent l'histoire et l'existence de l'importante francophonie canadienne en dehors du Québec, Madou déplore qu'on confonde souvent

la notion de "Canadien français" avec celle de "Québécois". « Ce ne serait que justice historique que la France s'en souvienne et se sente aussi proche d'eux que de ceux qui se font appeler aujourd'hui "Québécois" ».

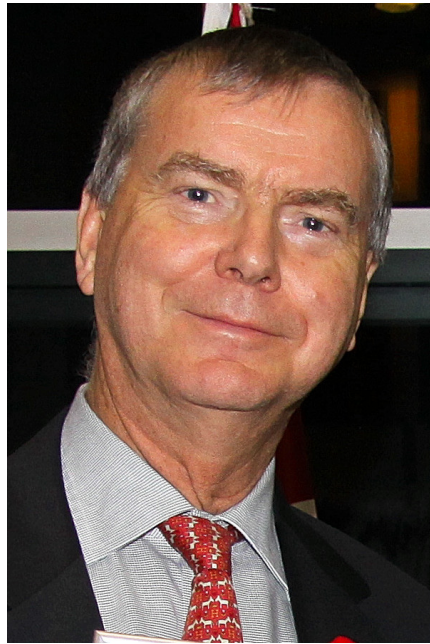
C'est sans doute une bonne occasion pour rappeler que ce devoir de mémoire face à la francophonie canadienne hors Québec ne doit pas se limiter aux élus de France. À mon avis, les élus du Canada doivent également faire le point sur leur devoir de mémoire et sur la nécessité de passer à l'action. Tant de dossiers requièrent leur attention.

À l'approche du 150e anniversaire de la fédération canadienne, les élus du Canada ne

doivent pas limiter leurs initiatives à des célébrations de style « du pain et des jeux » et négliger et ignorer les enjeux plus exigeants ou à plus long terme concernant le destin de notre vie collective.

En mentionnant dans la Charte canadienne des droits et libertés le pouvoir du Parlement et des législatures de favoriser la progression vers l'égalité de statut ou d'usage du français et de l'anglais, les élus du Canada ont suscité beaucoup d'espoirs chez ceux qui sont encore aujourd'hui à la recherche d'une justice historique. Le moment est approprié pour nos élus de prendre des décisions courageuses sur le statut et l'usage de nos langues officielles.

Le gouvernement de l'Alberta a confirmé son intention d'adopter d'ici le 150e anniversaire du pays une politique sur les services en français. Il est de notre devoir de participer activement aux consultations entourant cette nouvelle politique gouvernementale. En sollicitant la collaboration des francophones et des francophiles qui appuient chacun des trois partis politiques représentés à l'Assemblée législative de l'Alberta, nous, Franco-Albertains, nous pouvons obtenir la justice historique à laquelle notre communauté a pleinement droit.



LA PIÈCE REFUGE ARRIVE CETTE SEMAINE !

La pièce Refuge, qui est présentée du 1er au 4 juin au Théâtre de la Cité francophone, est mise en scène par Steve Jodoin. Refuge viendra donner une voix à la vie africaine et mettra en valeurs les innombrables histoires qu'engendre ce périple vers Edmonton. Cela commence dès cette semaine. À voir!



WWW.ACFA.AB.CA



DES POINTS DE SERVICES PARTOUT EN ALBERTA!

Dans tous les coins de la province, des ACFA régionales, des cercles locaux et des employés scolaires communautaires, assurent une vitalité francophone.

VIVRE EN FRANÇAIS EN ALBERTA.

Moi, j'adhère!

